



*Une flamme s'est éteinte,
il nous reste ce que son cœur
a semé d'amour et de bonté.*

Ses enfants:

Bernadette et Claude **Martin-Favre**, à Saint-Barthélemy;
Myriam et Pierre-André **Vuillermet-Favre**, à Provence;
Anne-Hélène et Pierre-Alain **Roulin-Favre**, à Saint-Barthélemy;

Ses petits-enfants:

Nicolas, Léa, Andrew, Emilie, Aline, Bryan et son amie Wendy,
Greg et son amie Coraline;

Sa sœur et ses frères:

Rose-Marie et Aimé **Volery-Richoz**, et famille, à Lausanne;
Jean-Paul **Richoz**, et son amie Mireille, à Lucens;
La famille de feu Joseph **Richoz**;

Ses beaux-frères et belles-sœurs:

Alphonse **Favre**, son amie Mireille, et famille, à Saint-Barthélemy;
Hélène **Favre**, à Saint-Barthélemy;
Amédée et Josiane **Favre-Mettraux**, et famille, à Saint-Barthélemy;
Anne-Marie et Bernard **Longchamp-Favre**, à Malapalud;
Armand et Marie-Claude **Favre-Magnin**, et famille, au Mont-sur-Lausanne;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Angèle FAVRE-RICHOZ

Médaillée Bene Merenti

enlevée à leur tendre affection le 13 février 2019, à l'âge de 79 ans.
La messe d'adieux aura lieu en l'église catholique de Saint-Barthélemy
le mardi 19 février à 14 heures.

Honneurs à 14 h 45, suivis de l'incinération sans suite.

Angèle repose en la crypte de l'église catholique d'Echallens.

Domicile de la famille: Ch. des Adoux 2, 1040 **Saint-Barthélemy**.

La famille remercie particulièrement Cindy et Ana, ainsi que tout le personnel
du service de l'Arc-en-Ciel à l'EMS Fondation Les Châteaux à Goumoens-
la-Ville pour leur gentillesse et leur dévouement.

En lieu et place de fleurs, un don peut être adressé à Banque cantonale
vaudoise, Lausanne, CCP 10-725-4, en faveur de: Association des amis de la
Fondation Les Châteaux, à Goumoens-la-Ville, CH97 0076 7000 U059 0691 4.